



ACQUISITION DE TARBES INDUSTRY

Europlasma, expert des solutions de dépollution, annonce avoir obtenu ce jour l'autorisation du Tribunal de commerce de Paris d'acquiescer la société Tarbes Industry, entreprise stratégique pour l'État français, dont le projet a été annoncé le 25 mai dernier (voir [communiqué de presse](#)). La société sera consolidée dans les comptes d'Europlasma à partir de ce 4 août 2021.

L'obtention de cette autorisation constituait la dernière étape du processus d'acquisition. Elle permet ainsi à Europlasma de devenir propriétaire de Tarbes Industry pour 10 k€. La réalisation d'une première augmentation de capital de 2 millions d'euros souscrite par Europlasma permettra également de procéder aux premiers investissements programmés. Les fonds seront affectés à la consolidation de l'outil de production et à l'amélioration de sa robustesse.

Pour rappel, outre une croissance prévisionnelle estimée à près de 9 millions d'euros du chiffre d'affaires annuel consolidé d'Europlasma sur les deux prochains exercices, cette reprise garantira la pérennité de Tarbes Industry avec plus d'une vingtaine d'emplois concernés et lui permettra d'honorer dans des conditions optimales son carnet de commandes grâce aux investissements programmés.

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du déploiement de la deuxième phase du plan stratégique d'Europlasma ([communiqué du 16/04/2021](#)) articulé autour de 3 axes, à savoir : la dépollution, la décarbonation et la valorisation. Elle permettra à Europlasma d'internaliser l'usinage des pièces constituant les torches à plasma et à plus long terme, de valoriser les produits issus du traitement des déchets de l'industrie de l'aluminium.

Jérôme Garnache-Creillot, Président-Directeur Général d'Europlasma, déclare : « *Nous nous réjouissons de la décision du Tribunal de commerce de Paris qui valide un plan de reprise ambitieux fondé sur la consolidation d'une production industrielle stratégique d'une part et la diversification de l'activité permettant au groupe Europlasma d'internaliser la fabrication des torches à plasma, d'autre part. Je souhaite souligner l'engagement de Monsieur Rodrigue Furcy, Préfet des Hautes-Pyrénées, des services de l'État concernés, le ministère des Finances et la Direction générale de l'armement notamment, ainsi que des élus locaux et de l'ensemble du personnel qui ont soutenu notre démarche.* »

À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis plus de 20 ans s'appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d'obtenir de très hautes températures. Le métier d'Europlasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l'homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la production d'énergie verte ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™ (FR0013514114-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

EUROPLASMA

A leading Provider of Clean Technology and Clean Energy Solutions

Contacts :

Europlasma

Anne BORDERES – Responsable Communication

+ 33 (0) 556 497 000 – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations Presse

+ 33 (0) 153 673 693 – acbonjour@actus.fr

Grégoire SAINT-MARC – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 694 – europlasma@actus.fr